



Le Saint-Siège

**DISCOURS DE JEAN-PAUL II
À JEAN WAGNER
AMBASSADEUR DU LUXEMBOURG***

Lundi, 18 janvier 1982

Monsieur l'Ambassadeur,

La teneur des paroles élevées que Votre Excellence vient de m'adresser m'a vivement touché. En vous disant ma gratitude, je forme les meilleurs souhaits pour votre mission d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

Au-delà de votre personne, ma pensée se tourne vers Son Altesse Royale le Grand-Duc Jean qui préside aux destinées du Luxembourg et vers Son Altesse Royale la Grande Duchesse Joséphine Charlotte: je suis heureux de leur renouveler, ainsi qu'à leur honorable famille, mon respectueux souvenir et mes vœux fervents. Je salue également ceux qui portent la lourde charge du bien commun, au sein du Gouvernement, et tout le peuple luxembourgeois qui est justement réputé pour son unité et son courage à travers les vicissitudes de l'histoire, pour son attachement aux valeurs religieuses et particulièrement à la foi catholique. Cette foi a, pourrait-on dire, cimenté l'âme du pays et elle est toujours partagée par l'immense majorité des citoyens. Avec satisfaction, j'évoque ici leur fidélité chrétienne, que soutient avec zèle leur Evêque, Monseigneur Jean Hengen.

Les vœux que je vous exprime, Monsieur l'Ambassadeur, concernent tout d'abord le bien de votre patrie. Vous avez noté, entre autres, la délicatesse de sa position politique et économique, en raison de sa situation géographique. Certes la paix fut souvent difficile en ce carrefour de peuples et de civilisations où votre pays est placé. Et comment éviterait-il aujourd'hui les aléas d'une crise économique largement répandue? Sur un autre plan, certaines remises en question culturelles, véhiculées de multiples façons, et le glissement de mœurs que connaissent tant de sociétés, pourraient sembler de nature à ébranler l'attachement de vos compatriotes aux valeurs éthiques et religieuses, voire au respect de la vie et de la dignité humaines. Mais le peuple luxembourgeois a montré suffisamment de détermination dans le passé pour faire face à ces difficultés et se préparer un avenir de progrès digne de ce nom.

En élargissant l'horizon, comment oublier par ailleurs la position privilégiée que votre pays occupe au sein de l'Europe?

Malgré l'exiguïté de son territoire, il a déjà accueilli un grand nombre de travailleurs d'autres pays européens, avec tous les problèmes d'intégration que cela entraîne.

Surtout, le Luxembourg est membre actif des institutions européennes, dont quelques-unes ont même leur siège dans sa capitale, comme la Cour de Justice de la Communauté, le Centre des organes financiers, le Secrétariat du Parlement européen. Je souhaite que votre pays contribue, pour sa part, à faire que l'Europe soit digne de ses racines chrétiennes et de sa vocation, à promouvoir à tous les niveaux les rapports, les échanges, les coopérations, bénéfiques entre partenaires, d'une façon harmonieuse qui respecte le meilleur d'eux-mêmes et les achemine vers une solidarité profonde qui s'avère de plus en plus nécessaire. Et il est bien évident que cette solidarité de l'Europe ne saurait se limiter à celle de l'Ouest, mais elle doit s'enrichir des valeurs que représentent les diverses communautés nationales qui font ensemble l'originalité de ce continent.

Enfin, l'Europe n'est pas close sur elle-même. On attend son témoignage et son action sur la scène internationale. Votre Excellence a rappelé les principes auxquels est attaché le Luxembourg dans sa résolution des problèmes entre les différents pays du monde: paix, liberté, justice, solidarité dans la coopération, sur un pied d'égalité et dans le plein respect de l'indépendance et de la personnalité des nations. Le Saint-Siège encourage en effet la mise en œuvre de tels principes. Il pense qu'au niveau des rapports bilatéraux, des Communautés, des Alliances et des Organisations internationales, l'effort primordial doit être d'éviter que ne se creuse encore le fossé entre pays nantis et peuples de la faim, et d'aider ceux-ci à faire face en priorité aux problèmes les plus urgents de leur développement. Mais le Saint-Siège estime qu'il est non moins nécessaire de veiller à ce que soient vraiment garantis à chaque peuple sa souveraineté, ses libertés, sa culture, ses droits fondamentaux, son âme pourrait-on dire. Enfin, vous avez justement fait allusion à ce qui "démoralise" les hommes de ce temps, en bafouant la dignité humaine et les principes les plus sacrés, en particulier le respect des innocents. Là encore, il faut un sursaut moral qui doit trouver une expression au niveau des accords internationaux ou des instruments juridiques patiemment élaborés. L'Eglise, pour sa part, est prête à encourager tous les pas qui sont esquissés dans ce sens; et en même temps, dans le cadre de sa mission religieuse spécifique, elle veut préparer sans trêve ce redressement au niveau de l'éducation et des convictions profondes, en faisant appel aux consciences avec la lumière et la force de l'Évangile.

Vous serez désormais le témoin assidu de ces efforts de l'Eglise. Je vous souhaite de trouver votre joie dans cette mission que j'espère très fructueuse. Je prie Dieu de vous bénir et de bénir votre cher pays.

*AAS 74 (1982), p. 431-433.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol.V, 1 pp. 152-154.

L'Attività della Santa Sede 1982 pp. 53-54.

L'Osservatore Romano 19.1.1982 pp.1, 2.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.4 p.8.

© Copyright 1982 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana